

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
ECONOMIQUE  
ET SOCIAL



50335

Distr.  
LIMITEE

E/CN.14/AMA/EA/2  
18 août 1971

FRANCAIS  
Original: ANGLAIS



COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Deuxième réunion ordinaire de l'Association  
des Banques centrales africaines

Rabat, 13-17 septembre 1971

RAPPORT FINAL DE LA DEUXIEME REUNION DU COMITE SOUS-  
REGIONAL DE L'ASSOCIATION DES BANQUES CENTRALES AFRICAINES  
POUR L'AFRIQUE DE L'EST TENUE A DAR-ES-SALAAM LE 6 MAI 1971

Ouverture

Avant de passer à l'examen de l'ordre du jour, le Président, M. Ndegwa, a exprimé sa satisfaction de voir toutes les banques centrales si bien représentées. M. Mtei a également souhaité la bienvenue en Tanzanie aux gouverneurs, ainsi qu'un agréable séjour.

M. Rakotovac a déploré l'absence d'interprétation simultanée à l'intention des participants francophones. Il a été convenu qu'à l'avenir on s'efforcerait de prévoir les moyens nécessaires et, dans l'immédiat, M. Beejadhur s'est mis à la disposition des participants francophones pour interpréter.

Point 1 : Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour provisoire a été adopté.

Point 2 : Adoption du rapport de la première réunion tenue à Nairobi  
le 14 mai 1970

Le rapport a été adopté sous réserve des corrections suivantes :

- a) Dans le texte anglais, le "u" avait été omis du nom de M. Mutagamba figurant dans la liste des participants;
- b) La dernière phrase de la page 1 a été modifiée comme suit: "Les participants ont également noté qu'un stage bilingue présentait notamment l'inconvénient que les stagiaires pouvaient difficilement échanger des données d'expérience et ne seraient par conséquent pas en mesure de s'informer mutuellement".
- c) Dans le texte anglais, le taux de croissance du PNB indiqué pour le Malawi - point 3a) - était de 5 p. 100 au lieu de 10 p. 100.

Point 3 : Questions découlant du rapport

Personnel - Formation et échanges de visites entre chefs de département

M. Lemma a déclaré que le premier stage organisé par l'Association des banques centrales africaines à Lagos en octobre-novembre 1970 s'était très bien passé. Le rapport officiel sur le stage avait déjà été publié et était en cours d'expédition. Il soulevait certains points tels que la question des frais, mais ceux-ci seraient discutés à la réunion plénière de l'Association qui devait avoir lieu à Rabat en septembre.

M. Obel a fait un rapport oral sur le stage organisé par les trois banques centrales de l'Afrique orientale à Kampala en mai 1970, auquel du personnel de quelques autres banques centrales de la sous-région avait également participé. Il a indiqué que la Banque d'Ouganda s'efforçait d'offrir aux participants des conférences sur une vaste gamme de sujets et que la formation comportait également des visites diverses, notamment de banques commerciales. Le stage avait eu beaucoup de succès et il avait fallu procéder à une sélection sévère des candidats.

Le Président a signalé que le stage avait été financé conjointement par les trois banques centrales d'Afrique orientale et que le prochain aurait lieu à Nairobi en 1972. Des invitations seraient lancées en temps voulu.

M. Gondwe a affirmé que le personnel de sa banque qui y avait participé en avait tiré grand profit. Il a remercié les banques centrales d'Afrique orientale d'avoir organisé cet excellent programme et a suggéré qu'à l'avenir, puisque ces stages profitaient aussi bien aux conférenciers qu'aux participants, les premiers soient recrutés dans les divers pays de la sous-région.

M. Beejadhur a dit qu'il n'avait envoyé personne au stage de Lagos mais qu'un membre de sa banque avait participé à celui de Kampala. Il a fait observer que des stages de brève durée et des échanges de visites assuraient parfois une meilleure formation que des cours organisés sur une grande échelle.

M. Mtei s'est déclaré d'accord avec M. Beejadhur en ce qui concernait l'échange de visites tout au moins entre directeurs de banques centrales de la sous-région.

Point 4 : a) Echange d'informations sur l'évolution récente  
intervenue dans les pays de la sous-région en matière  
économique et monétaire

Les gouverneurs ont échangé des informations sur l'évolution récente intervenue dans leurs pays respectifs en matière économique et monétaire.

Ethiopie : M. Lemma a indiqué que la production industrielle avait accusé une croissance beaucoup plus rapide que la production agricole en 1970. Le crédit au secteur privé avait connu une forte expansion, mais aucune restriction n'était encore envisagée. Les importations étaient importantes, en particulier par suite des difficultés liées à la fermeture du canal de Suez. Depuis la fermeture, les stocks avaient considérablement diminué et le pays était maintenant en train de les reconstituer, ce qui se faisait sentir sur le volume des importations. La situation des exportations avait été bonne en 1970 en dépit d'une baisse des cours mondiaux de

certain produits. Comme beaucoup de pays en voie de développement l'Ethiopie se trouvait devant le problème de l'inflation importée. A propos des relations avec les autres pays de la sous-région, M. Lemma a déclaré qu'elles étaient bonnes ou en voie d'amélioration. Les communications avec les pays voisins n'étaient pas encore très satisfaisantes, mais la construction de la route du Kenya était presque achevée et sur celle de Somalie les travaux étaient déjà bien avancés.

Maurice : M. Beejadhur a informé les gouverneurs que le sucre restait la pierre angulaire de l'économie mauricienne. Il représentait 30 p. 100 du PNB et 95 p. 100 des exportations. La balance des paiements accusait un excédent important en 1970 et les réserves de devises avaient augmenté de 25 p. 100. Contrairement à l'Ethiopie, Maurice avait beaucoup gagné à la fermeture du canal de Suez. Les recettes provenant des échanges invisibles avaient en effet considérablement augmenté grâce aux navires qui venaient désormais se ravitailler en combustible. Le plus grave problème qui se posait était celui du chômage et les secours aux chômeurs représentaient 140 millions de roupies par an, soit près de la moitié du budget. La Société de travaux de développement (Development Works Corporation) avait été établie pour exécuter des projets destinés à créer des emplois et le nouveau plan de développement 1971-1980 contribuerait à réduire encore la gravité du problème. Afin de freiner la montée des prix qui avait atteint 70 p. 100 après la dévaluation, un Office de contrôle des prix (Price Control Board) avait été constitué. D'autre part, l'agriculture était en cours de diversification, avec l'adjonction de la culture du riz et du thé, grâce à un prêt de la BIRD. Enfin, M. Beejadhur a fait mention de l'inquiétude que Maurice éprouvait à voir entrer le Royaume-Uni au Marché commun européen du fait qu'elle bénéficiait de préférences pour le sucre.

Kenya : M. Abdallah a indiqué que l'année 1970 avait été favorable au Kenya malgré la sécheresse qui avait réduit le cheptel et mis l'industrie laitière en difficulté. L'économie avait accusé un taux de croissance de 7 à 8 p. 100. Les exportations avaient augmenté de 7 p. 100 mais les importations, surtout celles de biens d'équipement, avaient atteint un volume considérable, ce qui s'était traduit par un déficit notable du compte courant. Cependant, des recettes élevées sur les invisibles et des apports de capitaux importants compensaient largement ce déficit. En ce qui concernait les échanges au sein de la Communauté d'Afrique orientale, les importations avaient augmenté de 30 p. 100 et les exportations de 10 p. 100 seulement. Les prix demeuraient stables mais la masse monétaire et la liquidité étaient considérables et les avoirs étrangers continuaient à augmenter. L'Etat éprouvait des difficultés à accélérer les dépenses de développement et il y avait d'énormes dépôts publics à la Banque centrale. Cependant, le Gouvernement avait entrepris un programme tendant à accroître la participation de l'Etat à des entreprises commerciales. Il avait acquis 60 p. 100 des actions de la National and Grindlays Bank, la plus grande banque commerciale du pays, et 50 p. 100 de celles de la raffinerie de pétrole de Mombasa.

Madagascar : M. Rakotovo a déclaré que l'année 1970 avait été bonne pour Madagascar après deux autres moins satisfaisantes. La production agricole avait beaucoup augmenté et la production industrielle et minière avait connu une forte expansion. Le commerce était en progrès et la montée des prix se ralentissait. Les investissements se maintenaient à un niveau élevé malgré de nouvelles mesures budgétaires. La balance des paiements accusait une amélioration remarquable, ce qui était l'indice d'une situation économique saine. La politique financière tendait à réduire le crédit mais il y avait lieu de noter que l'expansion marquée du crédit ne s'était pas accompagnée de tendances inflationnistes.

Malawi : M. Gondwe a dit que le Malawi avait souffert du mauvais temps en 1970 et avait dû importer du maïs. Mais l'économie avait accusé un taux de croissance de 11 p. 100 dans le secteur monétaire et de 9,5 p. 100 dans le secteur non monétaire. En termes réels, la croissance avait été de 5 p. 100. La production manufacturière avait augmenté de 24 p. 100. L'événement le plus marquant avait été la réduction considérable du déficit budgétaire. La position de la balance des paiements s'était beaucoup améliorée en 1970 par suite d'un fort accroissement des exportations de tabac, mais un déficit demeurait sur le compte courant à cause des importations de maïs. Cependant, les apports de capitaux avaient atteint un niveau record, ce qui avait provoqué une augmentation de 50 p. 100 des réserves de devises. En conséquence la masse monétaire et les valeurs négociables s'étaient accrues de 54 p. 100. Le Gouvernement avait entrepris un programme de participation à des entreprises locales et des négociations étaient en cours avec un certain nombre de sociétés.

Rwanda : M. Birara a commencé par parler des octrois de crédit et du programme de participation de l'Etat à des entreprises commerciales. La politique du Gouvernement en matière de crédit était fondée sur une distinction entre les investisseurs nationaux et les investisseurs étrangers. En résumé, la politique procédait du principe selon lequel les investisseurs étrangers n'avaient pas besoin que le pays leur octroie du crédit puisqu'ils avaient pu s'en passer autrefois. Cependant, un investisseur étranger pouvait obtenir un crédit local à condition que le montant en soit remboursé en devises dans les quatre ans. L'Etat participait à des entreprises commerciales soit en achetant 51 p. 100 des actions soit en occupant un siège au conseil d'administration.

Somalie : M. Herzi a rappelé qu'en 1970, la Somalie avait été frappée par la sécheresse. Celle-ci avait affecté les exportations, en particulier celles de bétail. Mais les mesures prises par l'Etat, notamment la nationalisation des banques commerciales, avaient largement compensé la baisse des exportations. Il était maintenant plus facile d'exercer un contrôle sur les banques commerciales. Les établissements nationalisés avaient été fusionnés en deux banques commerciales. A la suite des mesures de nationalisation, les avoirs en devises de la Somalie avaient augmenté de 180 p. 100. Le crédit

à l'Etat avait diminué en 1970 tandis que celui au secteur privé avait légèrement augmenté, mais le niveau des prix avait effectivement baissé. L'année 1970 avait été une période d'adaptation et 1971 serait une année de développement intensif, pendant laquelle en particulier les échanges avec les pays voisins augmenteraient.

Tanzania : M. Mtei a déclaré qu'en 1970, le commerce visible du pays avait accusé un fort déficit alors qu'il était légèrement excédentaire en 1969. Ce déficit était dû à de grosses importations de biens d'équipement, en majeure partie destinés à la construction du chemin de fer tanzanien-zambien. Les incidences de ce projet sur les réserves en devises ne se feraient sentir que durant les années 80, lorsque les remboursements commenceraient. Les importations globales avaient augmenté de 33 p. 100. Les exportations ne s'étaient accrues que de 12 p. 100 mais elles avaient été en grande partie retardées et figureraient au titre de 1971. En août 1970, les réserves diminuant, la Tanzanie avait décidé d'utiliser une partie de ses DTS. Un contrôle des changes avait été depuis peu imposé à l'égard du Kenya et de l'Ouganda car on s'était aperçu que des sorties de capitaux exagérées s'effectuaient vers ces pays. La baisse des réserves avait aussi été attribuée en partie à l'expansion du crédit qui s'était produite au cours de l'année précédente et la Banque centrale avait dû imposer un plafond au crédit des banques commerciales à la fin de 1970. Le Gouvernement freinait ses programmes d'équipement et les crédits plutôt que la main-d'oeuvre imposeraient une limite aux dépenses de développement durant l'année à venir.

Ouganda : M. Obel a fait part aux gouverneurs des changements apportés récemment à la participation de l'Etat. L'année précédente, le Gouvernement avait annoncé son intention d'acquérir 60 p. 100 des actions d'un certain nombre de sociétés. Durant l'année en cours, le nouveau Gouvernement avait quelque peu modifié ce plan et certaines sociétés avaient été radiées de la liste des acquisitions. Pour les banques, les compagnies d'assurances et les sociétés pétrolières, la participation de l'Etat avait été ramenée de 60 à 49 p. 100 des actions. Une participation à 50 p. 100 avait été instaurée dans quelques cas particuliers. Un déficit de 700 millions de shillings était prévu sur les comptes publics à la fin de l'exercice fiscal, en juin. Ce déficit aurait été encore plus important n'eût été une modification de la politique intervenue depuis le début de l'année. Le PIB avait augmenté de 2 p. 100 en 1970. L'excédent de la balance des paiements s'était accentué, les importations ayant diminué alors que les exportations augmentaient de 24 p. 100. Les échanges au sein de la Communauté s'étaient notablement accrus, mais en dépit d'une légère réduction, un déficit important persistait avec le Kenya. Dans le domaine monétaire, le crédit intérieur augmentait, en majeure partie au bénéfice de l'Etat, et les avoirs étrangers avaient quelque peu diminué.

Zambie : M. Musakanya a signalé qu'au début de l'année 1970,

les réserves étrangères officielles s'élevaient à 400 millions de kwachas (560 millions de dollars des Etats Unis environ). Mais pendant l'année, les exportations avaient décliné par suite d'une catastrophe minière et du mauvais temps qui avait eu un effet défavorable sur la production agricole. La baisse des exportations s'était traduite par une réduction des avoirs étrangers qui étaient tombés à 350 millions de kwachas à la fin de 1970. Durant l'année, la liquidité avait diminué et l'argent était devenu rare. Les industries manufacturières avaient connu une forte croissance, en particulier la fabrication de cuivre, et la Zambie s'efforçait vigoureusement de rattraper le retard de l'agriculture. Le commerce avec la Tanzanie continuait à se développer et il était légèrement en faveur de ce pays. Les routes commerciales posaient toujours un problème (en particulier le passage par les territoires sous domination portugaise), mais l'achèvement du chemin de fer et de la route jusqu'à Dar es-Salaam y remédierait. Le programme de la participation de l'Etat à des entreprises commerciales se poursuivait. Toutes les compagnies d'assurances étaient nationalisées, les sociétés minières et un grand nombre d'entreprises industrielles ou commerciales l'avaient été aussi, totalement ou en partie. Des négociations étaient en cours en vue d'une participation au capital d'autres grandes sociétés.

#### b) Situation monétaire internationale

Les gouverneurs ont discuté de la situation monétaire internationale et ont pris note de la fermeture de la Bourse, la veille, en Allemagne de l'ouest, en Suisse, aux Pays-Bas, en Autriche, en Belgique et en Finlande. Les gouverneurs se sont inquiétés de l'instabilité constante du marché monétaire international. Ils ont estimé que si les causes de l'instabilité actuelle n'étaient pas supprimées, la prochaine allocation de DTS risquait d'être compromise.

En réponse à une question, M. Lemma a expliqué brièvement pourquoi l'Ethiopie n'avait pas jugé bon de participer au système des DTS.

Les gouverneurs ont également échangé des informations sur l'utilisation des DTS, les désignations dans le cadre du système des DTS et le contrôle des changes au sein de la sous-région.

M. Ndegwa a ensuite informé ses collègues que son Gouvernement avait officiellement fait savoir au FMI et à la BIRD qu'il était disposé à accueillir leur réunion annuelle de 1973 à Nairobi.

#### Point 5 - Examen des courants d'échange au sein de la sous-région et des ouvertures de comptes réciproques entre les banques centrales de la sous-région

Les gouverneurs ont présenté des documents sur les courants d'échanges au sein de la sous-région pour leurs pays respectifs.

Ils ont ensuite examiné les progrès accomplis dans l'ouverture de comptes réciproques entre banques centrales de la sous-région, question qui avait été discutée à la première réunion du comité sous-régional en 1970. On a répété que l'ouverture de comptes se ferait tout naturellement au fur et à mesure que les échanges s'intensifieraient et aussi que, s'il existait une base, elle constituerait un catalyseur pour l'expansion des échanges et devait donc être encouragée. Un certain nombre de comptes avaient été ouverts depuis la première réunion et les gouverneurs continueraient à suivre la question et ouvriraient des comptes lorsque les circonstances le justifieraient.

Point 6 - Définition des conditions régissant l'élection et la durée du mandat du président du Comité sous-régional pour l'Afrique de l'est

M. Lemma a fait distribuer une note sur divers modes d'élection du président du Comité sous-régional. Les gouverneurs ont discuté ces propositions et ont décidé d'adopter le système de roulement suivant l'ordre alphabétique du nom simple des Etats membres. Le Kenya, qui détenait la présidence, viendrait donc en dernier, après la Zambie, sur le premier rôle.

Conformément aux statuts de l'Association, la durée du mandat serait de deux ans.

Point 7 - Date et lieu de la prochaine réunion

M. Gondwe a invité les gouverneurs à tenir la prochaine réunion du Comité sous-régional au Malawi. M. Musakanya a également offert de l'accueillir en Zambie. Après un bref débat, les gouverneurs sont convenus que puisque le Sous-comité se réunirait de nouveau à Rabat en septembre, il serait préférable de décider alors du lieu de la prochaine réunion.

Présents :

Banque centrale du Kenya

M. D.N. Ndegwa, Gouverneur, Président  
M. A. Abdallah, Gouverneur adjoint  
M. H. Karani

Banque de la République du Burundi

M. R. Setukuru, Directeur

Banque nationale d'Ethiopie

M. Menasse Lemma, Gouverneur

Institut d'émission malgache

M. Jean Kientz, Directeur général  
M. R. Rakotovo, Administrateur

Reserve Bank of Malawi

M. G.E. Gondwe, Directeur général  
M. F. Mambiya

Banque de Maurice

M. A. Beejadhur, Gouverneur

Banque nationale du Rwanda

M. J. Birara, Gouverneur a.i.

Banque nationale de Somalie

M. A.N. Herzi, Gouverneur  
M. Osman H. Yusuf

Banque de Tanzanie

M. E.I.M. Mtei, Gouverneur  
M. E.A.K. Mwanjisi  
M. D.T.S. Ballali

Banque d'Ouganda

M. O. Obel, Gouverneur adjoint  
M. T.M. Mutagamba  
M. C. Bangirana

Banque de Zambie

M. V.S. Musakanya, Gouverneur

Commission économique pour l'Afrique

M. W. Katabi, Chef a.i. de la  
Division du commerce et des  
questions fiscales et monétaires